

Bonjour,  
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR situé sur la commune de AURILLAC.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Fromage Tomme fraîche (Bonjour, Nous recherchons de la tomme fraîche salée broyée ET de la sans sel broyée ( ou bloc si petite quantité). Merci de préciser les conditionnements possibles, les labels, certification, démarche, dénomination reconnus par l'Etat du produit. UNE NOTE GUSTATIVE SERA PRISE EN COMPTE DANS L ATTRIBUTION, NOUS SOUHAITONS RECEVOIR UN ECHANTILLON DU PRODUIT POUR LE LUNDI 30 NOVEMBRE 2020. ) (réponse le 30/11/2020 au plus tard) – Quantité : 400Kg - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Les livraisons sont possibles entre 6h00 et 11h00.

IMPORTANT: Pour les produits frais (fromages, laitages, viandes ....), les livraisons DOIVENT être faites par véhicule réfrigéré, avec contrôle de la température à réception (+3°/- 18°C surgelé) et contrôle de la température du véhicule. Merci de votre compréhension.

## **Article 2 : Durée du marché**

Le marché est conclu pour la période du 04/01/2021 au 30/06/2021

## **Article 3 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des

critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Note gustative (test interne) – 40%
- Prix (..) – 40%
- Mode de production des denrées (signe de qualité ou équivalent) (Attestation par un cahier des charges particuliers ou équivalents) – 10%
- Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les horaires de livraison) – 10%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR
- Valérie VEYRIERES
- Avenue de la REPUBLIQUE
- 15000 AURILLAC
- Responsable des achats : Valérie VEYRIERES
- Téléphone : 04 71 46 56 56
- Courriel : sec.cuisines@ch-aurillac.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif compétent : Clermont-Ferrand